

Signature de 3 conventions entre le SDIS 45, la préfecture du Loiret, le centre hospitalier universitaire d'Orléans et les associations agréées de sécurité civile

Mercredi 18 décembre 2024 à 9 h 00
Service départemental d'incendie et de secours du Loiret
195, rue de la gourdonnerie, 45400 Semoy

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret (SDIS 45) organise la signature officielle de trois conventions importantes le **mercredi 18 décembre 2024, à 9h, au siège du SDIS 45, situé à Semoy**. Cet événement se tiendra en présence de :

- Monsieur Franck BOULANJON, Directeur de cabinet de Madame la Préfète du Loiret ;
- Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil d'Administration du SDIS 45.
- Monsieur le Contrôleur Général, Christophe FUCHS, directeur des Service d'Incendie et de Secours du Loiret ;
- Monsieur Olivier BOYER, Directeur général du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans, siège du SAMU 45 ou son représentant ;
- Mesdames et messieurs les représentants des associations agréées de sécurité civile suivantes :
 - Association de Protection Civile du Loiret
 - Croix Blanche du Loiret
 - Croix-Rouge Française – délégation territoriale du Loiret
 - Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme – comité départemental du Loiret
 - Unité Départementale des Premiers Secours du Loiret
 - Centre de Formation et d'Intervention de la SNSM – Les sauveteurs en mer d'Orléans

Trois conventions pour une coopération renforcée

Ces conventions formalisent des partenariats stratégiques entre la préfecture du Loiret, le SAMU 45, les associations agréées de sécurité civile (AASC) et le SDIS 45, dans le cadre d'un engagement commun au service des populations.

Ces signatures marquent une étape clé dans le renforcement de la coopération entre le SDIS 45 et ses partenaires. Elles visent à garantir une réponse rapide et coordonnée aux situations d'urgence et à accroître la résilience du territoire face aux risques.

Un point presse sera organisé à l'issue des signatures, avec des prises de parole des principaux signataires.